

Procès-Verbal

DATE DE
CONVOCAION :

4 JUILLET 2024

DATE
PUBLICITE :

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

En exercice : 11

Présents : 10

Absents : 01

Votants : 10

L'an deux mille Vingt-quatre, le jeudi onze juillet, à Dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Christophe CATHUS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Christophe CATHUS, M. Christophe CHAILLOU, M. Jean-Michel BZDZINCK, M. Nicolas ROUSSEL, M. Martial CHANUT, Mme Brigitte FAURE, Mme Roseline GRAZZI, M. Christophe MAZEAU, Mme Elodie QUEVAL, ROUSSEAU Brigitte

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ : M. Mathieu LEVIGNAT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ROUSSEL Nicolas

POUVOIR : 0

APPEL ET VALIDATION DU QUORUM

Monsieur le Maire accueille les participants.
Le quorum étant atteint, la séance débute à 18H40.
Fin de la séance : 20H30.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur Nicolas ROUSSEL est désigné secrétaire de séance.

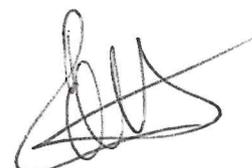
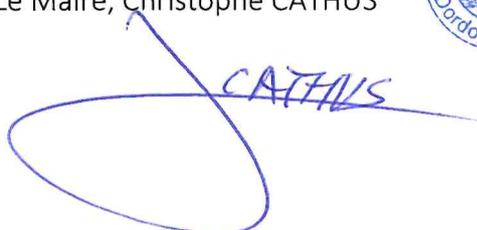
APPROBATION DU PV :

Le

Le Maire, Christophe CATHUS



Le secrétaire de séance, Nicolas ROUSSEL



ORDRE DU JOUR

APPROBATION du PV du Conseil Municipal du 23 mai 2024 à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

– **Délibération : Montant de la caution du logement communal.**

La caution est actuellement de 370 euros (1 mois de loyer). Suite à la facture élevée de frais de nettoyage du logement après le départ du dernier locataire, M. le Maire propose de doubler la caution et de la passer à deux mois de loyer soit : 740 euros.

Des membres du CM demandent à se renseigner sur les questions suivantes :

- Une collectivité peut-elle demander et encaisser une caution pour un logement ?
- Peut-elle demander une caution de deux mois de loyer ?

En fonction des réponses apportées, la décision sera prise au prochain Conseil.

2024-0019 – **Délibération : Approbation des règlements intérieurs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire.**

Votes : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2024-0020 – **Délibération** ponctuelle portant création d'un emploi non permanent.

2024-0020 – **Délibération** autorisant le recrutement d'un agent en raison d'un accroissement saisonnier d'activité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Contrat des agents :**
 - Julie ZARAGOZA : Renouvellement contrat aidé PEC (jusqu'à 5 ans) pour 1 an du 1^{er} septembre 2024 au 31 aout 2025
 - Marie Cécile DRULHES : Renouvellement CDD pour 1 an du 1^{er} aout 2024 au 31 juillet 2025 (9 heures par semaine)
 - Laure Hélène CAMPION : Reprise au 1^{er} septembre 2024, contrat de 12 mois.
- **Inscriptions école, garderie et cantine.**

Les dossiers ont été distribués mi-juin par le biais des enseignantes de Calès et de Trémolat.

Envoie par mail des dossiers aux mairies de Badefols, Trémolat et Pontours

Dossier également disponible sur le site de la commune.

A ce jour : 11 dossiers réceptionnés à la Mairie

Roseline Grazzi demande que des fiches de contact des familles soient données au personnel du bus.

- **RGPD ATD 24 :**

Convention depuis 2018 au service DPD : Délégué à la Protection des Données mutualisé

Mise en conformité avec le RGPD Règlement Général sur la Protection des Données
« Une évaluation de nos mesures de sécurité doit obligatoirement être effectuée ».

Formation prévue le 5 décembre 2024 Stéphanie + 1 élu : Roseline GRAZZI

- **Devis siège suspendu :**

Pas d'achat. L'agent va demander une ordonnance à son médecin pour acheter un coussin spécifique (remboursé par la CPAM)

- **Terrain commune :**

Les services de la CCBDP peuvent prendre en charge la viabilisation de la zone économique (compétence CCBDP).

L'ensemble des membres du CM est d'accord pour ne pas travailler avec Périgord Habitat.

M. le Maire va relancer l'ATD pour la convention et les plans.

- **Repas des aînés :** La date est fixée au dimanche 15 décembre 2024

Pour les colis des aînés les membres du CM sont d'accord pour les reprendre chez GAMMAREIX (Papillons blancs)

DIVERS

- **Secrets de pays** (magazine régional) :

L'association a remercié la mairie pour l'accueil et l'organisation.

- **Fête à l'ancienne :**

Préparation en cours

Un apéritif sera offert par la Mairie dans la cour de l'école

Les arrêtés de circulation sont faits (dossier PREF)

- **Vide grenier du FOOT :**

Les membres du CM souhaitent que le vide grenier se déroule dans le bourg du village et non au stade. M. le Maire doit voir avec M. MELCHIORI pour l'organisation.

- **Logement communal :**

Prévoir une antenne TV et un climatiseur

- Les archives de la commune sont disponibles en ligne.

11/07/2024 | 18H30

Membres du conseil municipal : CATHUS Christophe, FAURE Brigitte, CHAILLOU Christophe, GRAZZI Roseline, QUEVAL Elodie, LEVIGNAT Mathieu, ROUSSEL Nicolas, BZDZINCK Jean Michel, MAZEAU Christophe, CHANUT Martial, ROUSSEAU Brigitte.

Ordre du jour

Délibération : Montant de la caution du logement communal.

Délibération : Validation des règlements intérieurs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire.

Questions diverses :

- Contrats des agents.
- Inscriptions école, garderie et cantine.
- RGD ATD 24 : Reprise du dossier et formation.
- Devis siège suspendu tracteur tondeuse.
- Terrain commune : projets et avancement.
- Repas des aînés : date à fixer.

A Calès, le 04/07/2024

Le Maire, Christophe CATHUS

Pour le Maire

L'Adjoint délégué,



